Réduction et recyclage des déchets

(https://ville-cachan.fr/reduction-et-recyclage-des-dechets/)

Biodéchets, déchets textiles ou encore déchets verts, différents dispositifs sont mis en oeuvre pour réduire et valoriser les déchets, afin d'éviter leur transfert en déchetterie.

Pour les biodéchets

Une collecte sélective est en place dans les trois principaux groupes scolaires cachanais. Démarrée en 2018 au groupe scolaire de La Plaine, elle s'est étendue en 2019 aux groupes scolaires Carnot et Coteau. Ces biodéchets sont destinés à la méthanisation via une filière de traitement dédiée.

Pour les déchets textiles

La Ville a mis en place en 2023 des bornes textiles. Cinq bornes sont désormais implantées sur le territoire communal. La Ville travaille également en lien avec des associations. Installée depuis 2016 à Cachan, l'association La Pièce solidaire récupère les textiles propres et en bon état, valorisant ainsi de grandes quantités de vêtements, linge, chaussures, etc. De plus, grâce à son travail, des distributions de vêtements aux Cachanais les plus démunis peuvent être organisées.

Pour les déchets verts de la Ville

Une quinzaine de parcs à feuilles sont installés sur toute la ville. La matière organique produite est ensuite utilisée sur place. Les résidus de taille des arbustes, broyés sur place, sont réutilisés sur site comme paillage. Les branchages et troncs coupés sont parfois laissés sur place, pour servir de niche écologique. Enfin, des grumes sont ponctuellement transformées en mobilier rustique, comme au parc Raspail ou sur la promenade du Loing. Depuis 2019, une plateforme de valorisation des végétaux accueille les déchets verts du service qui ne peuvent être traités sur site. Une fois triés et broyés, ils servent de matière sèche pour les composteurs, ou de paillage pour les massifs, limitant ainsi les arrosages et désherbages.

Pour les déchets verts des habitants

Les sapins de Noël, collectés après les fêtes par la Ville, sont broyés et utilisés comme paillage dans les massifs ou pour renouveler le cheminement sportif au parc Raspail. Pour broyer leurs déchets verts, les particuliers peuvent emprunter l'un des trois mini-broyeurs mis à la disposition des habitants par le Grand- Orly Seine Bièvre. Un guide-composteur vient apporter le broyeur à domicile et dispenser ses conseils pour l'utilisation du broyat. Le compostage, individuel comme collectif, fait toujours plus d'adeptes. Depuis 2010, la Maison de l'environnement propose un

service de distribution de composteurs, accompagné d’une initiation aux règles d’un bon compost.



Julien Jabouin

Conseiller municipal